



**PRÉFET
DE LA MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RAPPORT D'ACTIVITÉ



Services de l'État de la Marne 2022



Le mot du préfet

crise sanitaire. Les moissons puis les vendanges ont été particulièrement réussies. L'emploi a montré de beaux résultats, avec une baisse de 7,7 % du nombre de demandeurs d'emploi et un effort accru pour pourvoir les emplois vacants. Enfin, plusieurs projets d'importance pour le département se sont concrétisés, comme l'accord sur le fret ferroviaire, qui a permis de pérenniser des lignes menacées de fermeture ; et pour dynamiser le territoire, d'autres projets se poursuivent, comme le programme « Petites villes de demain ».

Les services de l'État ont donc agi, en 2022, aux côtés des élus, des collectivités et de tous les acteurs engagés dans la vie de notre département, pour apporter des réponses concrètes aux attentes des habitants, et pour préparer l'avenir. L'État dans la Marne s'est ainsi mobilisé pour remplir les grandes promesses de notre pacte social :

- protéger la population, à travers l'action des forces de l'ordre ;
- accompagner la transformation de la société, pour lui permettre de faire face aux défis de demain, notamment la lutte contre le changement climatique ;

- soutenir l'activité économique et la trajectoire vers le plein-emploi, en répondant aux besoins de recrutement, tout en assurant la protection des salariés ;

- et, enfin, favoriser la cohésion sociale et territoriale, pour que, peu importe où ils habitent ou leur milieu social, les habitants de la Marne aient accès aux mêmes services publics et aux mêmes opportunités.

Ce rapport ne saurait retracer l'ensemble des actions de l'État. Toutefois, en mettant en avant le travail de ses agents, il souligne leur engagement au service du territoire et de ses citoyens.

Je tiens à saluer leur investissement pour une société plus sûre, plus durable, plus prospère et plus juste, au cœur d'un territoire, la Marne, qui, dans l'histoire, a montré sa capacité de résilience. Gageons que l'avenir sera tout aussi rempli de possibilités pour les Marnaises et les Marnais : l'État y est engagé.

L'année 2022 a été marquée par la sortie de crise sanitaire et par l'apparition de nouveaux défis. Le retour de la guerre aux portes de l'Europe a demandé aux services de l'État de s'organiser pour accueillir les déplacés ukrainiens. Les multiples conséquences du conflit, avec notamment la hausse de l'inflation, constituent un défi pour le pouvoir d'achat de nos concitoyens, à l'heure où la situation économique est marquée par une reprise.

Par ailleurs, les manifestations du changement climatique se sont faites de plus en plus pressantes, avec l'épisode de sécheresse à l'été et la mini-tornade qui s'est abattue sur la commune de Suippes à l'automne.

En parallèle, la Marne a connu, en 2022, de belles réussites. La foire de Châlons-en-Champagne a renoué avec les grandes périodes, après deux ans de

Sommaire

Les faits marquants de l'année 2022	p.6
I. La sécurité de la population	p.8
1. Maintenir l'ordre public	p.10
2. Renforcer la sécurité routière	p.14
3. Lutter contre les violences familiales et les violences faites aux femmes	p.16
4. Garantir la sécurité des produits et la protection du consommateur	p.18
5. Prévenir et gérer les risques naturels et technologiques	p.20
II. La transition écologique et énergétique	p.22
1. Accompagner le déploiement des énergies renouvelables	p.24
2. Encourager la rénovation énergétique	p.28
3. Préserver la nature et la ressource en eau	p.30
III. L'économie, l'agriculture et l'emploi	p.32
1. Soutenir et dynamiser l'économie	p.34
2. Protéger les salariés	p.38
3. Accompagner le monde agricole	p.40
4. Avancer vers le plein emploi	p.42
IV. La cohésion sociale et la citoyenneté	p.48
1. Lutter contre la pauvreté	p.50
2. Favoriser l'accès au logement	p.52
3. Encourager la citoyenneté	p.54
V. L'équité territoriale	p.58
1. Accompagner les villes de demain	p.60
2. Soutenir les projets des collectivités locales	p.64
3. Améliorer l'accès des Marnais aux services publics de proximité	p.68

Les faits marquants de l'année 2022

17 mars



Accueil des déplacés ukrainiens

4 avril



Prise de fonctions du préfet de la Marne
Henri PREVOST

6 juillet



Maraude avec la Croix Rouge à Reims

20 juillet



Visite à Reims de la directrice de
l'Agence nationale pour la rénovation
urbaine (ANRU) Anne-Claire MIALOT

22 juillet



Visite de l'entreprise Latitude

23 juillet



Retour des pompiers de Gironde

22 août



Opération anti-rodéos

2 septembre



Inauguration de la foire de Châlons-
en-Champagne en présence de
Jean-Christophe COMBE, ministre des
Solidarités, de l'Autonomie et des
Personnes handicapées

7 octobre



Signature de la Charte EcoWatt de la
préfecture de la Marne avec Stanislas
GUERINI, ministre de la Transformation
et de la Fonction publique

17 octobre



Séance de restitution du Conseil national de la refondation « Notre école, faisons-la ensemble », en présence du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Pap NDIAYE, au collège Pierre Souverville de Pontfaverger-Moronvilliers

19 octobre



Signature d'un Plan Champagne rénové par la préfète de la région Grand Est Josiane CHEVALIER et les professionnels du Champagne, pour renforcer la sécurité de la filière

3 novembre



Visite à la banque alimentaire de Reims de la Première ministre, Elisabeth BORNE, à l'occasion du lancement du Fonds d'aide alimentaire durable doté de 60 millions d'euros pour 2023

5 novembre



70^e édition du congrès départemental de l'association des maires de la Marne, autour d'enjeux tels que la sécurité énergétique, l'eau et la biodiversité

7 novembre



Pose de la première pierre du commissariat d'Épernay, à l'occasion de la visite du ministre de l'Intérieur, Gérald DARMANIN

15 décembre



Visite du marché de Noël de Reims par la Ministre déléguée chargée des Petites et moyennes entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, Olivia GRÉGOIRE



GENDARMERIE
NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ

1



La sécurité de la population

1.1 Maintenir l'ordre public

L'année 2022 a été marquée par une implication toujours plus importante des forces de l'ordre, en lien avec les polices municipales, dans la sécurité de la population :

Une présence renforcée sur la voie publique a permis de lutter de manière préventive contre la délinquance et le sentiment d'insécurité.



26 449 heures

consacrées à des patrouilles pédestres sur la voie publique



4 317 heures

consacrées aux opérations de sécurisation des transports en commun
(+ 83 % entre 2021 et 2022)

De multiples opérations de contrôles ont été menées, pour lutter contre les **rodéos urbains** :



747 opérations

De lutte contre les rodéos, avec :



3 858

Personnes contrôlées



374

Infractions relevées



19

Engins saisis



56

Interpellations

La lutte contre la drogue a fait l'objet d'une action volontariste des services de l'État :

- Les policiers ont intensifié les opérations « coup de poing » **contre les points de deal.**



282

Opérations menées sur les points de deal



113

Placements en garde à vue



Hausse des saisies

52 kg de résine de cannabis, 8 kg d'herbe de cannabis, 4 kg d'héroïne, 13 500 cachets d'ecstasy.



679 amendes

forfaitaires délictuelles pour usage de stupéfiants

- En parallèle, l'État s'attaque au problème à la source, **en soutenant la prévention des conduites addictives et la capacité à « dire non », notamment chez les jeunes.**



Un soutien financier de près de
80 000 €
aux actions de prévention
et de sensibilisation

2 exemples :

- Le Centre de loisirs jeunes de la police nationale, avec 700 à 1 000 jeunes sensibilisés dans des collèges et lycées de l'arrondissement de Reims.
- L'association de Sauvegarde de la Marne, qui agit auprès de jeunes du quartier prioritaire de la ville de Vitry-le-François.

Enfin, les services de l'État ont œuvré à limiter les armes en circulation, pour prévenir les violences intra-familiales, les accidents domestiques et les vols d'armes. :

- L'opération nationale « *Déposons les armes* », permettant l'abandon simplifié des armes à l'État, s'est tenue en décembre 2022 dans deux points de collecte, à Châlons-en-Champagne et Ville-en-Tardenois.
- Cette campagne a permis de collecter près de 1 500 armes et 35 000 munitions.

FOCUS

La signature des contrats de sécurité intégré de Châlons-en-Champagne et d'Épernay les 10 septembre et 16 novembre 2022, le gage d'une dynamique renouvelée de lutte contre l'insécurité

À défi global, réponse globale et coordonnée : pour lutter au mieux contre l'insécurité, le ministère de l'Intérieur, le parquet du tribunal judiciaire de Châlons, l'Éducation nationale et, respectivement, les mairies de la circonscription police de Châlons-en-Champagne et la mairie d'Épernay, ont signé un contrat de sécurité intégré.

Cet outil, mis en place avec les élus, permet de lutter plus efficacement contre l'insécurité, en associant tous les acteurs, de la prévention à la répression. Les évolutions sont concrètes : désormais, la police municipale de Châlons-en-Champagne intervient, en coordination avec la police nationale, sur l'ensemble de la circonscription de sécurité publique pour assurer la sécurité de ses 60 000 habitants.



1.2 Renforcer la sécurité routière



Cette année encore, la **lutte contre l'accidentalité routière** constitue un enjeu majeur pour les services de l'État.


686
Personnes blessées


382
Accidents corporels


35
Personnes tuées


1^{er} cause de mortalité :
la vitesse

Dans ce contexte, les opérations contre l'insécurité sur la route, menées par les forces de l'ordre, ont été intensifiées :


16 660
Contraventions
907 pour vitesse,
841 pour usage de téléphone,
165 pour alcool.


46
Radars dans le département
35 radars fixes,
11 radars autonomes.


1 436
Opérations de contrôle routier
726 opérations de contrôles alcoolémie,
381 opérations de contrôles vitesse,
8 opérations zonales, par exemple 1 opération « transports scolaires » et 1 opération « deux-roues ».


2 573
Suspensions de permis
1 005 pour vitesse,
699 pour alcool,
695 pour stupéfiants.

En parallèle, la direction départementale des territoires (DDT) et les services de la préfecture ont été pleinement mobilisés, via notamment :

- **le pilotage** de l'élaboration du bilan annuel de l'accidentalité routière ;
- **l'instruction** des différents avis et arrêtés de circulation (plus de 2 000 demandes de circulation des transports exceptionnels en 2022) ;
- **le suivi** du déploiement des radars fixes et autonomes et la mise en œuvre d'actions pour la sécurité routière.

FOCUS

Un travail mené pour améliorer la sécurisation des passages à niveau, en coopération avec l'ensemble des acteurs locaux.

Les passages à niveau restent une source d'accidents routiers, dont 98 % sont dus à un non-respect du Code de la route. Dans le cadre du plan national de sécurisation enclenché en 2019, des travaux ont été lancés le 6 janvier 2022 par la commission départementale de suivi de sécurisation des passages à niveau (CDSPN), sous l'égide du préfet, pour identifier notamment les besoins d'entretien, de travaux et de limitation des vitesses d'approche, au plus près du terrain.

1.3 Lutter contre les violences familiales et les violences faites aux femmes

Les chiffres témoignent à la fois d'un phénomène de société préoccupant et d'une libération de la parole, qui permet d'identifier un nombre de cas plus importants.



3 000 victimes de violences intrafamiliales constatées

+ 22 % pour les violences conjugales par rapport à 2021 (+ 15 % au niveau national)
- 7 % pour les autres violences intrafamiliales (+ 7 % au niveau national)

Les violences intrafamiliales : une attention particulière est portée dans la Marne au maillage territorial de l'accueil et de la prise en charge des victimes de violences intrafamiliales au sein des commissariats, pour favoriser la libération de la parole et le recueil des témoignages.



5 Salles « Mélanie »

ouvertes dans le département pour l'audition des enfants victimes



82 000 €

L'Etat finance la présence d'intervenants sociaux en commissariat et en brigade (via le FIPD) notamment à Reims, Châlons, Epernay, Vitry-le-François, Gueux, Montmirail, Sézanne, Bazancourt et Fismes



12 000 €

pour le financement de stages de responsabilisation des auteurs de violences conjugales

Les violences conjugales : une action coordonnée est mise en œuvre pour prendre en charge et prévenir ces violences.

Un exemple : la Maison des femmes à Reims, ouverte en juin 2021 et inaugurée le 8 mars 2022, soutenue financièrement par l'État, constitue un lieu unique d'accueil fournissant une aide complète aux femmes victimes de violences.



1.4 Garantir la sécurité des produits et la protection du consommateur

Les services de l'État portent une attention particulière et quotidienne à la **sécurité des consommateurs** et à la **lutte contre les fraudes économiques**.

Ainsi, pour protéger les consommateurs, la **direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP)** effectue notamment des enquêtes pour garantir le fonctionnement loyal de l'économie.

- Un exemple : face aux attentes légitimes des consommateurs concernant **l'origine des produits**, avec un engouement pour les produits français, les circuits courts et les labels comme le « bio », **plusieurs actions de contrôles** ont été menées afin de :
 - vérifier le respect des normes de commercialisation,
 - lutter contre les fraudes sur les marquages, dont le « *made in France* ».

Les services de l'État s'assurent

également la **sécurité alimentaire** des citoyens :

- Un exemple : en début d'année 2022, deux opérations de retraits-rappels d'envergure nationale ont été menées, concernant des pizzas surgelées et des chocolats.



1 004

Visites effectuées



701

Établissements contrôlés



19

Cas de gestion des alertes et des crises



À l'issue des visites

79 avertissements,
43 injonctions,
8 procédures contentieuses

- Les contrôles visent tout particulièrement **les aliments d'origine animale**. L'inspection des abattoirs agréés, par exemple à Vitry et à Caurel, passe notamment par :
 - la **vérification de la bonne santé des animaux** destinés à la consommation, ainsi que du bon état sanitaire des viandes et abats,
 - une **attention particulière apportée au bien-être animal**, depuis le déchargement des animaux jusqu'à leur abattage.

Inspections d'établissements ¹	260
Alertes	15
Certificats à l'export émis	700

¹ Établissements de fabrication, d'entreposage et de vente de denrées

FOCUS

Une attention particulière portée aux EHPAD

En lien avec les révélations sur les conditions des personnes âgées en établissement d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes (EHPAD), plusieurs actions ont été diligentées dans le secteur médico-social. Une enquête sur les résidences autonomie a permis de détecter des pratiques litigieuses (frais abusifs pour des prestations non réalisées).

1.5 Prévenir et gérer les risques naturels et technologiques



En 2022, l'État a été mobilisé pour faire face aux risques naturels et technologiques.

Une des premières clefs, c'est que **les citoyens soient informés et sensibilisés** à la réponse à adopter face à ces risques.

C'est tout l'objectif de la **journée nationale de résilience face aux risques naturels et technologiques**, dont la première édition s'est tenue le 13 octobre 2022, pour :

- développer la culture du public sur les risques naturels et technologiques ;
- se préparer à la survenance d'une catastrophe ;
- développer la résilience collective face aux catastrophes.

Quels sont les risques naturels dans la Marne ?



1/3 du territoire

touché par le risque d'inondation



Une centaine de communes

concernées par le risque de glissement de terrain, principalement sur la montagne de Reims



+ de 1 000 cavités
présentes

Par ailleurs, **les risques industriels et technologiques font l'objet d'un contrôle actif** des services de l'État, pour prévenir les accidents.

C'est tout le rôle de **l'unité départementale de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (UD DREAL)** autour des établissements industriels et des installations de taille conséquente.



203 contrôles

des installations classées sur les sites industriels



2 exercices sur site SEVESO,

avec tous les acteurs du territoire

Suite à l'incendie de Lubrizol à Rouen en 2019, des actions ont été réalisées en 2022 pour renforcer **la sécurité des sites SEVESO**, notamment :

- **le contrôle des établissements proches** des sites SEVESO, afin d'apprécier leur activité et prévenir les risques d'effets « domino »,
- **le contrôle de la sous-traitance dans les installations SEVESO.**

D'autres actions ciblées ont également été menées :

- **Un exemple, les stations-services** : réalisation d'une action « coup de poing » fin 2022 pour évaluer la sécurité de ce secteur d'activité, au niveau de la région Grand Est, notamment contre les risques d'incendie.





La transition écologique et énergétique

2.1 Accompagner le déploiement des énergies renouvelables

FOCUS

Le changement climatique : la tornade de Suippes

Le 17 novembre 2022, une mini-tornade a traversé la commune de Suippes. Si des dégâts matériels ont été occasionnés, notamment sur la caserne des pompiers, aucun des 3 800 habitants n'a été blessé. L'engagement de tous a permis de sécuriser les habitations et les bâtiments : sapeurs-pompiers, militaires, gendarmes, agents d'Enedis, employés de la commune.

Ce phénomène violent s'inscrit dans la multiplication des événements climatiques extrêmes sur l'ensemble du territoire, et confirme la nécessité de lutter rapidement et efficacement contre le changement climatique.

La France, ainsi que ses partenaires européens, s'est fixée pour objectif de **réduire de 55 % ses émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2030**, pour atteindre la neutralité carbone en 2050.

Pour y parvenir, **le déploiement des énergies renouvelables** constitue une priorité, à laquelle le département de la Marne participe.



58 %

de l'électricité consommée par le département de la Marne y est produite

84 % de cette production est assurée par l'éolien



558 éoliennes

2 GWh produits chaque année
2^e département français en matière d'éolien installé



7 centrales

photovoltaïque au sol

178 MWh produits chaque année, soit + 160 % en 2 ans
12 parcs en instruction

Pour assurer un **déploiement harmonieux et équilibré des énergies renouvelables**, l'État accompagne, en lien avec les collectivités locales, la mise en œuvre des projets.

C'est tout l'objectif de la **démarche Paysages & Energies**, co-pilotée par la direction départementale des territoires et le conseil départemental :

- **L'objectif** : dresser un état des lieux précis des structures déjà implantées dans la Marne, pour répartir au mieux les énergies de demain (éolien, photovoltaïque, méthanisation).
- **Un exemple d'outil** : l'Atlas des paysages de l'énergie, en cours d'élaboration.
- **Un moment clef** : une cinquantaine de personnes se sont réunies en décembre pour lancer ces travaux.



QUESTIONS À : Kévin Gras, Référent « énergies renouvelables » de la direction départementale des territoires de la Marne



Quel est votre parcours ?

J'ai étudié à l'École nationale des travaux publics de l'État (ENTPE), une école d'ingénieurs de l'État spécialisée dans l'aménagement durable du territoire. Je me suis spécialisé en Aménagement et Politiques Urbaines.

En sortie d'école, j'ai ensuite pris un premier poste, celui que j'occupe actuellement, en tant que chef d'unité territoriale du Grand Reims et du Pays d'Épernay, à la direction départementale des territoires (DDT), au sein de laquelle je suis également « référent énergies renouvelables ».

Pourquoi avoir choisi le département de la Marne pour ce premier poste ?

Tout d'abord parce qu'il s'agit d'un territoire diversifié en terme d'aménagement territorial entre le pôle urbain dense de Reims, les coteaux champenois et la plaine crayeuse. Cette dernière présente une forte dynamique sur le plan des énergies renouvelables, avec la possibilité d'accompagner des projets complexes et intéressants pour l'aménagement du territoire de demain.

Par ailleurs, j'ai choisi la Marne parce que c'est un département avec une composante rurale. On parle beaucoup du verdissement des villes, et c'est primordial. Toutefois, il ne faut

pas oublier que la transition écologique se joue tout autant dans les territoires ruraux !

Pour ne prendre qu'un exemple, la ville est un espace de transition rapide avec le déploiement des mobilités douces (vélo, marche, mobilité électrique...), mais il faut aussi permettre à la ruralité de s'adapter aux enjeux de la mobilité de demain. A ce titre, nous suivons le déploiement des bornes de recharge pour les véhicules électriques, qui est piloté par les acteurs locaux. C'est également cette opportunité d'accompagner la transition écologique de la ruralité qui m'a attiré dans les missions que j'occupe actuellement.

Vos missions portent tout particulièrement sur l'appui au développement des énergies renouvelables : quels sont les éléments marquants de cette mission ?

La chose la plus importante à mon sens, c'est la nécessité de bien connaître les politiques nationales, mais aussi le territoire et ses acteurs locaux, au premier rang desquels les élus. Nous menons un vrai travail de concertation pour accompagner les projets d'énergies renouvelables, dans le cadre des pôles « énergies renouvelables » de la Marne, avec tous les acteurs : le porteur projet, les élus, et les partenaires techniques et instructeurs. Ces projets

sont ensuite présentés au préfet.

Cela implique donc de beaucoup concerter, au-delà de l'État : c'est tout l'objectif de la démarche « Paysage et Énergies », co-portée avec le conseil départemental, pour définir une boîte à outils afin de mieux intégrer les énergies renouvelables par unité paysagère marnaise.

Quelles sont les perspectives pour 2023 ?

L'enjeu sera de planifier le développement des énergies renouvelables, avec les élus, pour que cette démarche vienne du territoire. L'année 2023 sera peut-être aussi l'année, nous l'espérons, de projets citoyens participatifs, qui viennent des habitants, et qui permettent un partage de la valeur. Les énergies renouvelables créent des richesses, des emplois, dont les citoyens peuvent (et doivent) bénéficier. En un mot, c'est une logique gagnante-gagnante que l'État souhaite encourager. Il faut aussi que les projets d'énergies renouvelables permettent de financer des projets de restauration de la biodiversité, ce que prévoit la loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables.

2.2 Encourager la rénovation énergétique



La rénovation énergétique des bâtiments, publics et privés, présente un **double enjeu** :

- **Un enjeu social** : au vu de l'ancienneté du parc de logements marnais, la rénovation constitue un moyen de lutter contre la précarité énergétique et l'habitat indigne.
- **Un enjeu écologique** : c'est également un outil majeur de verdissement de nos logements, qui constituent, du fait notamment du chauffage, une source importante d'émissions de GES.

La direction départementale des territoires, en tant notamment que délégation locale de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) :

- instruit les **demandes de financement** ;
- accompagne **les collectivités locales dans leurs actions** de rénovation énergétique, en concluant avec elles des opérations programmées d'amélioration de l'habitat visant à requalifier un quartier bâti et en soutenant leurs expérimentations ;
- porte la **politique de rénovation énergétique**.

Instruction au niveau local



880

logements

dont un dossier MaPrimeRénov'
Copropriétés à Saint-Memmie
193 lots, 7,6 M € de subventions

Instruction au niveau national



4 797

dossiers MaPrimeRénov'

4 707 propriétaires occupants
90 propriétaires bailleurs

18,9 M €

de subventions

pour 60,2 M € de travaux



- **Le comité de la rénovation énergétique de la Marne** s'est tenu pour la première fois en mars 2022, avec tous les acteurs concernés (services de l'État, collectivités locales, bailleurs sociaux et représentants du BTP). Ce comité a vocation à leur permettre, chaque année, d'échanger sur la dynamique du secteur et les dispositifs existants.

2.3 Préserver la nature et la ressource en eau

FOCUS

Le pôle régional sur l'eau dans le Grand Est

Depuis 2020, un pôle régional sur l'eau a été installé par la préfète de la région Grand Est, face aux enjeux de la sécheresse, qui se renforcent dans cette région jusqu'à présent considérée comme un « château d'eau » en tête de plusieurs bassins.

Ce pôle travaille notamment à fournir aux équipes des départements, mobilisées par la gestion de crise et l'instruction des projets, des éléments permettant de se projeter à plus long terme (retours d'expérience, échanges d'information, connaissances sur le changement climatique).

La protection de l'eau et de la nature a pris une acuité particulière en 2022, avec l'épisode de sécheresse intense à l'été 2022, raréfiant l'accès à l'eau. Le département de la Marne a été concerné, puisque de janvier à juillet 2022, il a manqué environ **1 mois et demi de précipitations** par rapport aux valeurs normales.

La gestion de la crise liée à la sécheresse de l'été, qui s'est poursuivie à l'automne, a nécessité :

- **11 comités exceptionnels** de la ressource en eau, réunis par le préfet, avec l'ensemble des parties prenantes,
- **6 arrêtés de restriction** des usages de l'eau pris, à partir de juin 2022, pour assurer la sobriété des usages et un partage équitable de la ressource.

Au plus fort de la crise, 11 bassins sur 16 étaient concernés par des mesures de restrictions

L'État a également **accompagné la profession agricole** face à la sécheresse, en mettant en place :

- **des dérogations** à la levée des cultures dérobées, d'intérêt écologique, et dont la production conditionne la réception d'aides par les agriculteurs (comme le volet écologique de la PAC),
- **un dossier** de demande de reconnaissance d'une calamité agricole sur les productions fourragères.

Suite à cet épisode, les services de l'État ont lancé une réflexion sur **les pistes d'action** pour mieux s'adapter à la rareté de l'eau. Ces dernières ont été abordées lors d'un comité de la ressource en eau en fin d'année, qui a permis de faire un retour d'expérience de la crise.

Enfin, l'État s'engage sur le long terme pour protéger **la biodiversité et la ressource en eau**, avec notamment la signature des **plans d'actions opérationnels territorialisés (PAOT) pour 2022-2027**, qui font office de feuille de route des acteurs marnais pour les 6 années à venir.

- Le PAOT Eau vise à retrouver un état optimal des masses d'eau à l'horizon 2027, en mettant en place les bonnes actions, au bon endroit et au bon moment.
- Le PAOT Nature et Biodiversité, élaboré dans une démarche participative, vise, dans la même optique, à protéger la biodiversité du département.







L'économie, l'agriculture et l'emploi

3.1 Soutenir et dynamiser l'économie

FOCUS

Le conseiller départemental à la sortie de crise, un interlocuteur de première main pour les entreprises en difficulté

En 2021, pour faire face au mieux au ralentissement économique lié au Covid-19, un poste de **conseiller départemental à la sortie de crise** a été créé.

Ses missions :

- Il accueille et oriente les entreprises en situation de fragilité financière, en toute confidentialité ;
- Il propose une solution adaptée et opérationnelle à chaque entreprise, en fonction de sa situation ;
- Il peut également mobiliser les outils d'accompagnement financier mis en place par l'État (ex : aménagement de dettes), en s'appuyant, le cas échéant, sur les services de médiation du crédit de la Banque de France et des entreprises.

Son activité en 2022 :

L'activité du conseiller départemental à la sortie de crise a continué d'être importante, notamment dans le contexte de la crise énergétique, avec :

- la restructuration des PGE en début d'année ;
- les aides aux entreprises grandes consommatrices de gaz et d'électricité à compter de mai ;
- l'accompagnement des TPE et PME pour faire face à la crise énergétique en fin d'année.



L'État accompagne les entreprises face à la crise

L'action de l'État en matière de soutien à l'économie s'est inscrite, en 2022, dans la continuité des deux années précédentes.

En effet, la guerre en Ukraine et son impact inflationniste ont succédé à la crise de la Covid-19, avec une forte hausse des prix de l'électricité et du gaz. Pour aider les entreprises à faire face à cette crise de l'énergie, l'État a mis en place **plusieurs mesures** :

- Une réunion tous les trimestres du **comité départemental d'examen des problèmes de financement des entreprises (CODEFI)** élargi, avec les acteurs économiques, présidée par le préfet ;

- La mise en place d'un **poste de conseiller départemental à la sortie de crise**, en 2021, qui a constitué un point d'entrée pour toutes les entreprises en difficulté ;
- Le recours à **l'activité partielle longue durée (APLD)**, en cas de ralentissement ou d'arrêt temporaire de l'activité ;
- L'instauration d'un **prêt garanti par l'État (PGE)** « résilience ».

En parallèle, les services de l'État, et notamment le réseau de la direction départementale des finances publiques (DDFiP), ont **suivi la situation économique au plus près des acteurs locaux**, avec :

- Des **réunions d'information** sur la situation économique avec les acteurs de l'économie locale,
- Des **réunions sectorielles** en fonction des difficultés spécifiques rencontrées par certains secteurs :
 - Un exemple : en décembre, le préfet a tenu des réunions, avec les professionnels concernés, pour rappeler les aides destinées aux boulangers confrontés à la hausse des tarifs de l'énergie (dont la simulation peut être obtenue sur le site impots.gouv.fr).

Enfin, en 2022, **l'activité partielle** a continué à soutenir la préservation des emplois et des compétences des salariés.

21,8 millions
d'heures indemnisées pour un montant total de plus de **213 millions d'euros** depuis le début de la crise sanitaire

305 000
heures indemnisées pour près de **2,9 millions d'euros** en 2022

4 078
salariés en **activité partielle**
dont 41 % de femmes



L'État soutient l'activité économique et la reconquête industrielle

Annoncé en octobre 2021, le plan France 2030 est entré cette année dans sa phase de déploiement.



54 Md €



10 grands objectifs

pour réindustrialiser notre économie, tout en la rendant plus verte, plus compétitive et plus souveraine

Afin d'assurer le déploiement de ce plan France 2030, les services de l'État se sont mobilisés tout au long de l'année **pour informer** les entreprises, les partenaires économiques et les élus sur les « appels à projets » en cours et échanger avec eux.

Quelques exemples d'**entreprises soutenues par l'État**, notamment dans le cadre de France 2030 :

- Vitibot, pour son projet « Bakus 100 % Autonome », qui vise à mettre au point une technologie radar permettant **aux robots de travailler en autonomie dans les vignes**, et de reconnaître la vigne et ses composants pour adapter leurs travaux ; bénéficiera d'une aide de 1,187 M €.

- Muance, pour son projet de création d'une usine de production destinée à produire une **formule d'isolation innovante**, fondée notamment sur un nouveau type de béton ultra performant, 3 à 4 fois plus léger que le béton actuel ; ce projet permettra de gagner en rentabilité, en délais de production et en empreinte carbone.

- Global Bioenergies, dont l'unité de production a été relocalisée à Pomacle-Bazancourt, lauréate de l'appel à projets « Première usine » pour le développement de **composants biosourcés**, notamment pour les secteurs cosmétique et agroalimentaire.



39,6 M €

d'aides France 2030
reçues dans la Marne en 2022





3.2 Protéger les salariés



Si l'État soutient les entreprises, il garantit aussi la protection des salariés. L'inspection du travail veille notamment à la bonne application du droit du travail.



1 475
interventions
757 contrôles
389 enquêtes



67 %
de ces interventions ont porté
sur des actions prioritaires

En 2022, les **actions prioritaires de l'inspection du travail**, définies dans le plan national d'action du système d'inspection du travail 2020-2022, se sont concentrés sur les enjeux suivants :

- la lutte contre le travail illégal et le contrôle des salariés en situation de détachement ;
- l'égalité professionnelle ;
- la fraude à l'activité partielle ;
- les conditions d'emploi et de travail des salariés des petites et moyennes entreprises (PME) dans le secteur du BTP.

Par ailleurs, les services de la **direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP)** assurent une mission de renseignement sur le droit du travail, vis-à-vis des salariés comme des employeurs.



3 732
demandes

de renseignements
traitées, dont
64 % sur les contrats de travail
11 % sur les maladies
ou accidents de travail
3 % sur l'emploi et la formation
1 % sur la santé et
la sécurité au travail



86 %
par téléphone



11 %
en présentiel, sur rendez-vous

3.3 Accompagner le monde agricole

FOCUS

Le « plan Champagne », gage d'une sécurité renforcée pour une filière d'excellence française

Le département de la Marne se distingue par son activité viticole avec sa filière Champagne, qui constitue un secteur d'activité d'excellence.



6 Md €
de chiffre d'affaires



1^{er} AOC
viticole mondiale (en valeur)



La Marne
1^{er} département producteur

Au regard des enjeux spécifiques de ce secteur, la sécurisation de la filière Champagne constitue un enjeu important. C'est la raison pour laquelle le « plan Champagne », créé en 2012, a été reconduit en octobre dernier par la préfecture de région, la gendarmerie et le comité Champagne.

Ce plan prévoit notamment la création d'unités baptisées « Gend-Viti », qui accompagnent les exploitants et les maisons de production, notamment lors des périodes sensibles (vendanges, cambriolages de celliers en fin d'année).



2
vols de raisin
- 88 % par rapport à 2021



4 316
bouteilles volées
- 72 % par rapport à 2019



15 200
capsules volées
- 76 % par rapport à 2019

En 2021



106 M €
de betterave
industrielles



602 M €
de production
de céréales



55 M €
d'élevages

Le monde agricole constitue **une priorité des pouvoirs publics**.

L'agriculture est ainsi la clef de :

- la reconquête de notre **souveraineté alimentaire**,
- la **transition écologique** et l'adaptation au changement climatique.



4 145

**bénéficiaires
dans la Marne**

de la politique agricole
commune (PAC)
143,8 M €

Instruction de



50

demandes

d'aide à l'installation
de jeunes agriculteurs



554

demandes

d'autorisation d'exploiter



400

demandes

de modernisation
des exploitations



3.4 Avancer vers le plein emploi



L'État pilote la revitalisation des bassins d'emploi

L'obligation de revitalisation des bassins d'emplois a célébré son 20^e anniversaire en 2022.

Cette dernière est activée par le préfet lorsqu'une entreprise de plus de 1 000 salariés effectue un licenciement collectif pour motif économique qui affecte, par son ampleur, l'équilibre du bassin d'emploi où elle est située. L'entreprise, après négociation avec l'État, et en lien avec les élus, va remplir des engagements financiers qui vont venir abonder un fonds de revitalisation.

Dans le département de la Marne, 4 bassins d'emploi (Reims, Épernay et Vitry-le-François et Châlons-en-Champagne) bénéficient d'un fonds de revitalisation, mutualisant les contributions des entreprises relevant de leur territoire.

Parmi **les actions financées en faveur de l'emploi** en 2022, figurent :

- dans la majorité des cas, des aides à la création d'emploi ;
- des prêts à taux zéro ;
- des aides à la création et la reprise d'entreprise ;
- le financement de structures d'insertion par l'activité économique et d'entreprises adaptées.



47

dossiers retenus



255

créations d'emplois



723 853 €
engagés

284 000 € pour le bassin
d'emploi de Reims

262 500 € pour le bassin

d'emploi de Châlons-en-Champagne

119 000 € pour le bassin d'emploi de

Vitry-le-François

58 352 € pour le bassin d'emploi
d'Épernay

FOCUS

Une dynamique positive de l'emploi en 2022

La **situation de l'emploi s'est améliorée** dans la Marne en 2022. Sur l'année, le nombre de demandeurs d'emploi (catégorie A) a diminué de 7,7 % pour atteindre un niveau historiquement bas. Au regard du contexte économique et de l'objectif national de parvenir au plein emploi en 2027, les services de l'État dans la Marne restent fortement mobilisés.

L'État va chercher les publics les plus éloignés de l'emploi

Si la situation de l'emploi s'est améliorée dans la Marne, certaines personnes restent éloignées du marché du travail. Par ailleurs, de nombreux métiers s'avèrent en tension et des emplois sont vacants dans différents secteurs.

L'État agit pour **aller « chercher » ces publics**, qu'il s'agisse de personnes handicapées, de seniors, des demandeurs d'emploi de longue durée ou des jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation.

Pour construire un monde du travail plus inclusif, le développement des **entreprises adaptées**, qui emploient au moins 55 % de **travailleurs en situation de handicap** parmi ses effectifs de production, se poursuit.



10

entreprises adaptées
dont 1 nouvelle entreprise adaptée en
2022, 3 M € d'aides, 185 ETP



17

CDD « tremplins »,
pour faciliter la transition vers
d'autres employeurs privés ou publics
4 entreprises adaptées concernées
130 000 € de soutien

FOCUS

Les « vendanges partagées », un programme soutenu par l'État

Le Plan d'investissement dans les compétences (PIC) « 100 % inclusion » porté par un consortium de 5 acteurs sur les bassins d'Epernay, Sézanne et Vitry-le-François, a été mobilisé, dans le cadre d'un programme d'accompagnement socio-professionnel, construit autour de l'action « vendanges partagées », ayant pour objectif l'émergence de projets professionnels, au bénéfice de 225 personnes éloignées de l'emploi.

Les personnes concernées participent aux vendanges en bénéficiant d'un suivi quotidien et d'un accompagnement complet tout au long de la période, notamment sur le plan logistique (qu'il s'agisse du déplacement, de la prise en charge des repas, ou de la garde des enfants), afin de réunir toutes les chances pour leur permettre de se rapprocher de l'emploi.



L'État encourage l'emploi des jeunes, notamment via l'apprentissage et l'insertion

Les jeunes constituent **un public prioritaire de la politique de l'emploi et d'insertion sociale**. Si au 4^{ème} trimestre 2022, le taux de chômage en France était de 7,2 %, il était deux fois plus élevé, à hauteur de 16,9 %, chez les jeunes.

FOCUS

L'apprentissage, en progression dans la Marne

L'apprentissage, puissant levier d'égalité des chances, **constitue une priorité de l'État** et un investissement dans l'avenir notre jeunesse.



7 570
contrats conclus en 2022

+ 15,3 % par rapport à 2021
7 360 contrats dans le secteur privé



1 359
apprentis

ont bénéficié de l'aide à la
mobilité (permis de conduire)
avec 877 875 € de soutien

Par ailleurs, dans le cadre du **plan « 1 jeune, 1 solution »**, lancé à l'été 2020, et qui vise à offrir à tous les jeunes une solution adaptée à leur situation, un large éventail de dispositifs a été mobilisé :

Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)

2 138 jeunes

18 % des bénéficiaires résident en quartier prioritaire de la ville (QPV)

Contrat « initiative emploi » (CIE)

429 jeunes

Parcours emploi compétences (PEC)

151 jeunes

57 % des bénéficiaires résident en quartier prioritaire de la ville (QPV)

Insertion par l'activité économique (IAE)

655 jeunes

Par ailleurs, un nouvel outil a été créé, le 1^{er} mars 2022, à destination des jeunes les plus éloignés de l'emploi : le **contrat d'engagement jeune (CEJ)**. Avec un objectif d'entrée plus rapide et durable dans l'emploi, il succède à la Garantie jeunes.



Mis en œuvre par Pôle emploi et les missions locales, ce contrat, établi en fonction de la nature des difficultés du jeune, lui permet de bénéficier **d'un accompagnement intensif avec une mise en activité de 15 à 20 heures par semaine**, pendant une durée maximale d'un an.



2 476
jeunes

18 % des bénéficiaires résident en quartier prioritaire de la ville (QPV)
42 % des bénéficiaires ont un niveau infra-CAP



715 191 €
de soutien de l'État

pour les volets accompagnement professionnel, logement et mobilité



pôle emploi

- 6,9 %

de jeunes inscrit auprès de Pôle emploi en 2022 (catégorie A)
- 2,6 % de jeunes inscrits toutes catégories confondues (A, B, C)

Un exemple : le Club de Prévention d'Épernay a été retenu, au titre de l'appel à projet régional, pour la **mise en œuvre d'un parcours intégré d'accompagnement vers l'emploi pour les jeunes en rupture**.



5
missions locales

avec la mission locale de Reims,
une des 20 premières créées en France



Emploi, formation, volontariat...

À chacun sa solution.

1jeune1solution.gouv.fr





La cohésion sociale et la citoyenneté

4.1 Lutter contre la pauvreté

FOCUS

Les points conseil budget (PCB), un accompagnement de proximité pour les personnes en difficulté

Les points conseil budget (PCB), dont l'implantation sur tout le territoire a été généralisée en 2019, sont des dispositifs d'accompagnement des personnes confrontées à des difficultés financières.

Ce dispositif a vocation à :

- répondre à un besoin social, notamment pour les personnes en situation de rupture (familiale, chômage, retraite, etc.),
- permettre de repérer des personnes en difficultés non connues des services sociaux.

Les points conseil budget proposent des services gratuits d'accueil, de diagnostic et d'accompagnement budgétaire. L'État contribue au financement de ces structures et anime le réseau départemental.



5

points conseil budget
(PCB) labellisés dans la Marne



3 653

entretiens réalisés
en 2022

L'État travaille à prévenir et réduire la pauvreté dans la Marne, dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Sortir durablement de la pauvreté, cela implique de pouvoir avoir un emploi, et participer à la vie sociale du pays : c'est la raison pour laquelle cette politique passe d'abord par **l'insertion par l'activité économique**.

L'insertion par l'activité économique (IAE) permet aux personnes les plus éloignées de l'emploi, en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières (âge, état de santé, précarité) de bénéficier d'un accompagnement renforcé, qui doit faciliter leur insertion sociale et professionnelle par le biais de contrats de travail spécifiques.



36

structures de l'insertion
par l'activité économique
(SIAE) conventionnées par l'État
19 ateliers et chantiers d'insertion
7 entreprises d'insertion
6 entreprises de travail temporaire
d'insertion
3 associations intermédiaires
1 entreprise d'insertion par le travail
indépendant



1 787

personnes accueillies
787 personnes bénéficiaires de minima
sociaux
451 personnes résidant dans un quartier
prioritaire de la ville
294 personnes de + de 50 ans
141 personnes reconnues travailleur
handicapé



6,8 M €

d'aides aux postes
pour le salaire, l'encadrement
et l'accompagnement des per-
sonnes suivies en insertion



432
personnes

sorties des structures
d'insertion en 2022,
dont 107 personnes avec un emploi
durable (CDI ou CDD de + de 6 mois)
154 personnes avec une solution vers
l'emploi (contrats aidés, CDD de - de 6
mois, entrée en formation)



Visite de la Première ministre Banque alimentaire de Reims

4.2 Favoriser l'accès au logement



Parce que l'accès au logement constitue une **condition indispensable à l'intégration sociale, la sécurité et la santé des citoyens**, les services de l'État travaillent, avec le conseil départemental, à améliorer l'accès au logement dans la Marne.

Cette action s'inscrit dans le cadre du plan national pour le logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme, lancé en 2017, et qui fait de **l'accès et du maintien dans le logement** une priorité pour la réinsertion des personnes sans domicile.

Le plan s'articule autour de 5 priorités, parmi lesquelles :

- privilégier **l'accès direct au logement**, sans passer par les dispositifs d'hébergement,
- renforcer **l'accompagnement social**, pour prévenir les ruptures dans les parcours résidentiels.



244

**logements sociaux
attribués**

à des personnes sans abri ou sortant
des dispositifs d'hébergement



180

**mesures d'intermédiation
locative**

+ 114 % par rapport à 2020



179

ménages accompagnés

par le dispositif d'accompa-
gnement et de prévention par
l'insertion pour le logement
(APRIL)

En parallèle, puisque tous les quartiers ne sont pas égaux face aux enjeux de sans-abrisme et de mal logement, l'État travaille, avec les collectivités territoriales, à **accélérer la transformation des quartiers les plus en difficulté**.

C'est tout l'objectif du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), lancé en 2014. Ce dernier prévoit la transformation profonde, en France, de plus de 450 quartiers prioritaires de la ville, en intervenant fortement sur l'habitat et les équipements publics.

En 2022 :

- la politique du renouvellement urbain est entrée dans sa **phase opérationnelle**, permettant de constater la transformation des quartiers prioritaires et du quotidien des habitants,
- les collectivités territoriales sont entrées dans leur phase **d'évaluation finale des contrats de ville**.



6

**quartiers concernés dans
la Marne**

3 quartiers d'intérêt national : Croix-
Rouge, Orgeval (Reims) et Le Hamois
(Vitry-le-François)

3 quartiers d'intérêt régional : Eu-
rope, Châtillons (Reims) et Le Verbeau
(Châlons-en-Champagne)



**+ 2 Md €
supplémentaires**

dans l'enveloppe nationale
ANRU qui ont permis de prévoir
des opérations nouvelles

+ 5,1 M€ pour Châlons-en-Champagne
+ 11,9 M€ pour Reims

4.3 Encourager la citoyenneté



FOCUS

L'organisation de l'élection présidentielle et des élections législatives

Les élections constituent un moment essentiel d'exercice de la citoyenneté. En 2022, les services de l'État dans la Marne se sont chargés de l'organisation :

- **de l'élection présidentielle**, qui s'est déroulée les 10 et 24 avril 2022 ;
- **des élections législatives**, les 12 et 19 juin 2022. Pour ces élections, la préfecture gère également le dépôt et l'enregistrement des candidatures.



841
bureaux de vote dans la
Marne

À l'élection présidentielle (73 % de participation)

Votants au 1 ^{er} tour	279 634
Votants au 2 nd tour	281 392

Aux élections législatives

Votants au 1 ^{er} tour	175 060
Votants au 2 nd tour	167 818



L'État encourage le développement de la citoyenneté chez les jeunes

Parce qu'assurer la cohésion sociale implique de faire se développer l'esprit citoyen dès le plus jeune âge, l'État œuvre auprès des jeunes.

C'est tout l'objectif du **service national universel (SNU)**, qui vise les jeunes âgés de 15-17 ans, pour :

- renforcer la cohésion nationale, en développant **une culture de l'engagement**,
- permettre un brassage social et territorial des jeunes.

Le service national universel se décline en trois temps :

- un séjour de cohésion de 2 semaines dans un autre département que celui où le jeune réside ;
- une mission d'intérêt général de 84 heures minimum tout au long de l'année ou 2 semaines consécutives hors temps scolaire ;
- et enfin, si le jeune le souhaite, un engagement volontaire d'une durée de 3 mois à un an (service civique, réserve, volontariat international, etc.).



79

structures

proposent des missions
d'intérêt général
147 missions proposées



3

séjours organisés

en février, juin et juillet 2022



392

jeunes inscrits



FOCUS

« Notre école, faisons-la ensemble »

La démarche nationale « Notre école, faisons-la ensemble » a pour objectif de faire émerger, dans le cadre de concertations locales, des initiatives nouvelles de nature à améliorer la réussite, le bien-être des élèves et à réduire les inégalités.

Dans la Marne ce nouveau projet représente :

- un engagement volontaire des équipes éducatives associant l'ensemble des partenaires, notamment les collectivités territoriales compétentes,
- un travail commun et local destiné à permettre à chaque école ou établissement d'identifier des solutions adaptées pour améliorer la réussite de ses élèves.

Une cellule d'appui académique dédiée a vocation à piloter le suivi du dispositif.

116
écoles

ont témoigné d'un intérêt pour la démarche dont, 9 écoles ont un projet en cours de rédaction, 8 écoles ont un projet en phase d'examen au niveau départemental



21 collèges et 10 lycées

ont témoigné d'un intérêt pour la démarche, notamment le collège de Pontfaverger-Moronvilliers, dont le projet a été validé au niveau académique

L'État accueille de nouveaux citoyens

L'accueil dans les meilleures conditions des nouveaux citoyens constitue un aspect important d'une citoyenneté vivante.

Les services de l'État dans la Marne instruisent les **demandes de naturalisation** pour quatre départements : la Marne, l'Aube, les Ardennes et la Haute-Marne. C'est le rôle de la plateforme de l'ex-région Champagne-Ardenne, située à la sous-préfecture de Reims.

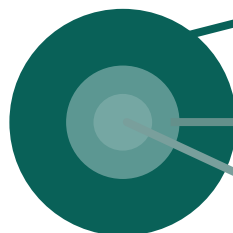


2 500
dossiers reçus

1 500 entretiens d'assimilation réalisés

1 013 personnes naturalisées

Les pays les plus représentés :



Maroc, Algérie

Cameroun, Côte d'Ivoire,
Guinée, République du
Congo

Arménie, Roumanie, Géorgie

FOCUS

L'accueil des déplacés ukrainiens

En 2022, face à l'offensive russe en Ukraine, **les services de l'État dans la Marne ont rapidement coordonné leur action**, en lien avec les collectivités locales, afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions possibles les déplacés ukrainiens, et de leur permettre d'accéder à un hébergement, à l'assurance maladie, à l'allocation pour demandeur d'asile, à la scolarité, l'emploi et à l'apprentissage du français.

Une cellule « Ukraine » a été mise en place en préfecture dès mars 2022 pour animer le travail avec les acteurs locaux.



1 125
personnes arrivées en
2022,
avec 470 ménages



126
ménages ont accédé au
logement,
via une mesure d'intermédiation
locative



30
familles
ont accueilli des personnes déplacées
au titre de l'hébergement citoyen



2,6 M €
mobilisés
pour le financement du dispositif
d'accueil





5



L'équité territoriale

5.1 Accompagner les villes de demain



L'État s'engage pour les villes moyennes et les petites villes, maillage incontournable du territoire

Pour des villes dynamiques et porteuses d'opportunités pour leurs habitants, l'État soutient le **développement territorial et la revitalisation des centre-villes**.

Les deux programmes « Petites villes de demain » et « Action cœur de ville » visent ainsi à redynamiser les centre bourgs des communes labellisées, à travers l'implantation et le maintien d'activités en cœur de ville notamment.

Au niveau national, ces **deux initiatives mobilisent un investissement important** :



3 communes

Châlons-en-Champagne,
Épernay, Vitry-le-François

234 communes françaises

5 Md €

Le programme « **Action cœur de ville** » a pour cible les villes moyennes, qui constituent des espaces essentiels de vie et d'activité économique : **23 % des Français vivent dans une ville moyenne**, et on y retrouve **26 % de l'emploi total**. Il vise à améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et à conforter le **rôle moteur** de ces villes dans le développement du territoire.



Petites villes
de demain

10 communes

Blanc-Coteaux, Dormans, Fère-Champenoise,
Fismes, Montmirail, Mourmelon-le-Grand,
Pargny-sur-Saulx, Sermaize-les-Bains, Sézanne
et Sainte-Ménéhould

7 chefs de projet recrutés par les collectivités
concernées, et dont le poste est financé à
75 % par l'État

2 réunions de l'ensemble du réseau départemental en 2022

+1 600 communes

françaises

3 Md €

Le programme « **Petites villes de demain** » est quant à lui dédié à des communes de moins de 20 000 habitants au rôle important pour les projets du territoire. Il vise à améliorer la **qualité de vie** des habitants des petites communes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et engagées dans la **transition écologique**.

FOCUS

Le développement de l'habitat inclusif dans les communes « Petites villes de demain »

Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé en 2021, pour stimuler le **déploiement de l'habitat inclusif** dans les communes bénéficiaires du programme « Petites villes de demain », dans le cadre de la démarche « Bien vieillir ». Un objectif d'accompagnement de **100 projets par an jusqu'en 2026** a été fixé par le gouvernement.

Un exemple : Parmi les projets sélectionnés figure un projet marnais prometteur, qui vise à développer un habitat intergénérationnel inclusif dans **l'ancien couvent de Montléan à Montmirail**. L'association de Montléan-Nazareth, qui porte l'initiative, sera accompagnée par la Banque des territoires dans le montage de son projet.

L'État s'engage pour les quartiers les moins favorisés, clef de l'égalité des chances sur tout le territoire

L'État mène une politique de la ville ambitieuse et ouverte à tous les publics, pour réduire les écarts entre les différents quartiers des villes et **renforcer la cohésion et l'équité du territoire national**. Cette politique passe notamment par le soutien aux **quartiers prioritaires de la ville**.

Les contrats de ville couvrant initialement la période 2015-2020 ont été prolongés jusqu'au 31 décembre 2023. Le lancement de l'évaluation finale des contrats de ville a permis aux collectivités territoriales d'alimenter la réflexion de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) pour leur renouvellement en 2024.



4 contrats de ville

à Reims, Châlons-en-Champagne, Épernay et Vitry-le-François



12 quartiers prioritaires

dont 1 quartier de reconquête républicaine à Reims



48 386 personnes

habitent dans les quartiers prioritaires
soit + de 8 % des habitants de la Marne



2,7 M € de dotation

politique de la ville (DPV)
alloués en 2022
pour 24 projets

FOCUS

Des dispositifs spécifiques pour soutenir les quartiers prioritaires dans la Marne

- **2 cités de l'emploi**, à Épernay et Reims ;
- **3 cités éducatives** à Châlons-en-Champagne, Reims Croix Rouge et Colbert/Trois Fontaines ;
- **1 appel à projet « Quartiers d'été »** pour proposer sur le temps des congés un temps de respiration et de découverte ou un temps de renforcement du lien social ;
- **1 appel à projet « Gilets Roses »** ayant pour objectif de valoriser les actions proposées par des petites associations œuvrant pour les femmes résidant en QPV.



Visite de Christophe BÉCHU, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, à Châtillons
le 23 septembre 2022

5.2 Soutenir les projets des collectivités territoriales

FOCUS

Les pactes territoriaux de relance et de transition écologique, au service de la relance et de l'écologie au plus près des territoires

Ces contrats constituent un outil transversal au service de **la relance, de la reconquête des territoires et de la transition écologique**, qui a vocation à s'inscrire dans le long terme sur la durée des mandats locaux. Le PTRTE permet aux EPCI de formaliser leur projet de territoire, dans un document-cadre partagé avec l'État et la région Grand Est.

L'État s'inscrit en partenaire des collectivités territoriales, qui peuvent réaliser **des projets au plus près des besoins**.

L'État soutient **leurs projets d'investissement en faveur des territoires**, qu'ils soient urbains, péri-urbains ou ruraux, notamment pour faire face aux nouveaux défis économiques, écologiques et numériques.

La dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) accompagne les grands projets d'investissement des communes et de leurs groupements.



286 dossiers
engagés en 2022
10 M € de dotation

La dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) a vocation à accorder aux collectivités territoriales des subventions pour la réalisation d'investissements dans le domaine économique, social, environnemental et touristique, ou favorisant le développement ou le maintien des services publics en milieu rural.

Le fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) soutient, en investissement comme en fonctionnement, les actions d'aménagement, de développement durable et de cohésion des territoires.



2 opérations structurantes
au total
avec 1,2 M € de soutien
56 % de l'enveloppe départementale



appui à France Services
au total
avec 415 000 € de soutien
19 % de l'enveloppe départementale



soutien à Petites villes de demain
avec 227 000 € de soutien,
pour le cofinancement des postes de chef de projet dédiés
10 % de l'enveloppe départementale

La dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID) est quant à elle destinée au soutien de projets d'investissement structurants des départements, dans le cadre de l'aménagement de leur territoire.



3 dossiers
engagés en 2022
2,1 M € de dotation

Les 7 pactes territoriaux de relance et de transition écologique marnais sont entrés en vigueur en 2022, jusqu'en 2026.

FOCUS

Le fret ferroviaire marnais, bilan en 2022 : une solution trouvée pour chaque ligne de capillaire fret sur le territoire



51 M €

de travaux d'investissement

23,7 M € de l'État
14 M € de la région Grand Est
10 M € du département de la Marne
2,75 M € du département de l'Aube
1,6 M € des EPCI concernés



La ligne Oiry/Esternay

70 km de voies, 145 trains par an,
5 chargeurs
29 M€ de travaux d'investissement



La ligne Coolus/Luyères

77 km de voies, 320 trains par an,
7 chargeurs
22 M€ de travaux d'investissement



Signature de la lettre d'intention, le 9 septembre 2022

QUESTIONS À : Emmanuelle Guénot, sous-préfète d'Épernay



En 2022, vous avez tout particulièrement œuvré à renforcer le fret ferroviaire : comment ce chantier a-t-il été lancé ?

La Marne compte 4 lignes de fret capillaire. Un constat, établi fin 2021, a alerté sur l'état particulièrement dégradé de ces lignes.

Ainsi en octobre 2021, SNCF Réseau chiffrait à environ 175 millions d'euros les travaux d'investissement sur ces 4 lignes pour une pérennité de 10 ans. Sans réalisation de travaux en urgence, les lignes menaçaient d'être fermées fin 2022. Le préfet m'a donc nommée « référent fret ».

Effectivement, la préservation des lignes capillaires fret répondait à une double nécessité :

- assurer la pérennisation du fret ferroviaire indispensable pour l'économie locale, notamment agricole et agro-industrielle dans le département,
- développer un mode de transport moins bruyant, moins polluant et moins dangereux que le transport routier : à titre illustratif, la fermeture de la ligne Oiry / Esternay (180 000 tonnes de marchandises transportées par an), se traduirait par 12 000 camions sur les routes chaque année.

Quels ont été les moments forts et les résultats de cette mission ?

Une mobilisation exceptionnelle de tous les acteurs a vu le jour.

Un comité de pilotage s'est réuni régulièrement. La volonté commune de l'État, des collectivités locales (région, département, EPCI) a permis de trouver les financements nécessaires aux travaux d'investissement. Les chargeurs (agro-alimentaire) et SNCF Réseau contribuent pour leur part à la maintenance des lignes.

Ainsi, au bout de 18 mois, le travail de toutes et de tous a payé. Deux lignes sur quatre, Saint-Hilaire-au-Temple/Valmy et Vitry-le-François/Troyes, ont basculé sous le statut de lignes « utilité défense », et continuent d'être utilisées par l'armée. Le seul chargeur concerné par l'utilisation des lignes a pu disposer d'une solution alternative, et a basculé ses flux sur d'autres silos embranchés au réseau ferroviaire. Surtout, nous avons pu assurer la pérennisation des deux lignes Oiry/Esternay et Coolus/Luyères.

Un moment fort de ce chantier a été le 9 septembre 2022, où, à l'occasion de la foire de Châlons-en-Champagne, une lettre d'intention a été signée par les financeurs des travaux d'investissement, qu'il s'agisse du préfet de la Marne, du

président du conseil régional, du président du conseil départemental ou des présidents des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) concernés. Cela a été un beau moment de réussite collective.

En quoi était-ce particulièrement important pour le territoire et pour l'avenir ?

Parce que le fret ferroviaire est indispensable à l'économie du département, et parce que c'est un engagement ambitieux qui a été pris dans la loi portant lutte contre le changement climatique.

Parce qu'il est nécessaire de rétablir durablement l'attractivité, la compétitivité et la fiabilité du rail vis-à-vis de la route.

C'est une grande satisfaction d'avoir vu aboutir ce projet de pérennisation des lignes de fret dans la Marne et c'est une belle aventure de cohésion et d'intelligence du territoire.

5.3 Améliorer l'accès des Marnais aux services publics de proximité

FOCUS

En 2022, le retour du stand des services de l'État à la foire de Châlons-en-Champagne

Parce que le contact avec les Marnais est essentiel pour les informer et échanger avec eux sur les différents services de l'État, et que la foire de Châlons-en-Champagne constitue un moment incontournable de la vie du département, l'année 2022 a marqué le retour du stand des services de l'État à la foire.

Ce stand a proposé de découvrir les services de l'État actifs dans le département et les principales politiques publiques mises en œuvre sur le territoire marnais.

Un stand des forces armées et de sécurité intérieure a été l'occasion pour les militaires, gendarmes, policiers et pompiers de faire découvrir leurs moyens d'action, leurs matériels et la diversité des métiers au service de la protection des citoyens.

Cela a aussi été l'occasion de promouvoir les métiers de la fonction publique et d'en faire savoir plus sur les recrutements.



L'État renforce le maillage territorial des services publics

Le déploiement des maisons « France Services »

Depuis 2021, les maisons France Services sont déployées sur tout le territoire, pour que chaque Français ait accès à un espace France Services à moins de 30 minutes de son domicile.

Les **objectifs** :

- assurer une plus grande **accessibilité des services publics** ;
- garantir une plus grande **simplicité des démarches administratives**, en regroupant en un même lieu des services de l'État, des collectivités territoriales et de divers opérateurs ;
- améliorer la **qualité du service proposé**, grâce à la mise en place d'un plan de formation des agents d'accueil et la définition d'un panier de services homogène, dans l'ensemble du réseau France Services.



**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

18 maisons
France Services
labéllisées

dont + 4 nouvelles structures en 2022 à
Fère-Champenoise, Montmirail, Sillery
et Vitry-le-François



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**France
services**

18

France services

dans le département de la **Marne (51)**

au 15 janvier 2023

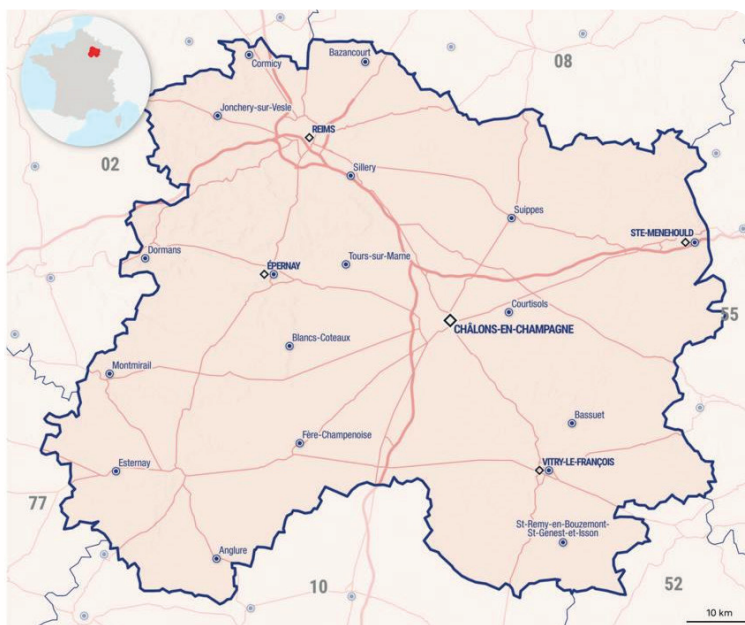
- Commune dotée en France services*
- Autoroute
- Autre route principale
- ◇ Préfecture
- ◇ Sous-préfecture

*les bus ne sont pas représentés sur la carte

Retrouvez les informations sur la France services
la plus proche de chez vous en vous rendant sur

france-services.gouv.fr

Sources : ANCT 01/2023 ; IGN ©Admin Express COG 2022 ©BDCARTO
Réalisation : Cartographie ANCT 01/2023



Les points d'accueil numérique

Les points d'accueil numériques (PAN) s'adressent aux usagers qui n'ont pas accès à l'**outil informatique** (ordinateur, imprimante, scanner) ou qui ne maîtrisent pas son usage.

Ce dispositif vise à **venir en appui de la dématérialisation**, pour éviter que cette dernière ne crée de nouvelles inégalités.

En pratique : les usagers se rendent à la préfecture de la Marne pour une démarche, soit en lien avec l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS), soit en lien avec l'administration numérique pour les étrangers en France (ANEF).



4 738
personnes
accueillies

en 2022

3 205 personnes pour des démarches liées aux titres d'identité, à l'immatriculation, au permis de conduire
1 533 personnes pour des démarches étrangers

FOCUS

Les points d'accueil numérique font leur entrée à la foire de Châlons

Pendant l'édition 2022 de la foire de Châlons-en-Champagne, le stand des services de l'État a présenté un point d'accueil numérique ANTS au Capitole. Dans ce cadre, **355 usagers ont été accueillis**.



Le nouveau réseau de proximité des finances publiques

Issue d'une concertation avec les élus locaux, cette démarche s'est traduite, en 2019, par la **signature d'une charte d'engagements** entre le ministre de l'Action et des Comptes publics et le président du conseil départemental de la Marne.

Cette démarche vise à répondre au besoin de proximité des usagers des finances publiques, qu'il s'agisse des élus locaux, des particuliers ou des professionnels.

En 2022, la mise en œuvre du nouveau **réseau de proximité des finances publiques** s'est achevée, avec plusieurs avancées à noter :

- **4 nouveaux accueils de proximité** hebdomadaires supplémentaires (Sermaize-les-Bains, Bassuet, Pargny-sur-Saulx et Sainte-Menehould) et **1 point campagne** (Hermonville) ont été créés,
- Les particuliers peuvent désormais rencontrer un agent des finances publiques dans **21 communes autres** que celles où se situe un centre des finances publiques.



Inauguration de la maison France Services de Montmirail

L'État travaille à maîtriser les délais des démarches administratives

L'accès aux services publics, c'est aussi la **capacité à réaliser ses démarches administratives**, notamment d'obtention ou de renouvellement de titres d'identité, **dans des délais raisonnables**.

Depuis la fin de l'année 2021 et la sortie progressive de la pandémie, la hausse saisonnière des demandes de titres (examens, congés d'été) a conduit à une augmentation inédite de demande de nouveaux titres ou de renouvellement. Ce phénomène a engendré un engorgement des services chargés d'enregistrer les demandes et **une dégradation des délais de prise de rendez-vous** pour les usagers.

Face à ce constat, un **plan national d'urgence visant à améliorer les délais de délivrance des passeports et des cartes nationales d'identité** a été engagé en mai 2022 avec la participation très active des mairies concernées.



**30 jours
d'attente**

en septembre 2022
contre 65 jours en avril 2022



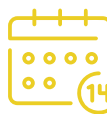
**+ 1 centre
temporaire
d'accueil**

ouvert au stade Auguste Delaune à
Reims, du 7 juin au 29 juillet 2022



**+ 5 dispositifs
de recueil,**

portant à 43 le nombre de dispositifs
de recueil dans la Marne,
dans 24 communes



**20 997
rendez-vous
proposés**

en juin-juillet 2022, dont
+ 3 864 rendez-vous supplémentaires
proposés grâce à l'ouverture d'un
centre temporaire d'accueil à Reims

QUESTIONS À : Jacques Lucbéreilh, sous-préfet de Reims



Quel était le constat en 2022?

Au sortir de la période de la crise sanitaire, une recrudescence des demandes de CNI et de passeport a été constatée au printemps 2022 dans la Marne, comme sur l'ensemble du territoire national. Elle conduit à un allongement très important des délais de prise de rendez-vous dans les mairies disposant d'un dispositif de recueil (DR) (délai de plus de 30 jours dans 63 % des communes du département disposant d'un dispositif de recueil et dans 90 % des départements métropolitains), retardant d'autant d'obtention des titres.

Face à cette situation, le ministère de l'Intérieur a demandé aux préfets la mise en place dans chaque département d'un plan d'urgence à conduire en lien avec les communes disposant d'un dispositif de recueil, pour absorber cette augmentation des demandes de titres et raccourcir les délais de rendez-vous.

Quelles mesures ont été mises en place dans la Marne pour réduire les délais d'obtention des titres d'identité ?

Ce plan d'urgence a consisté notamment à promouvoir les pré-demandes en ligne, ce qui limite le temps de passage de l'utilisateur à la prise d'empreintes, à ouvrir des plages horaires supplémentaires, à optimiser les rendez-vous pour éviter des temps morts, à favoriser les remises de titres sans rendez-vous, à

inviter les communes à adopter un dispositif de prise de rendez-vous en ligne (moins chronophage que le contact téléphonique).

Par ailleurs, la ville de Reims a répondu favorablement à la sollicitation de l'État d'augmenter, pendant les mois de juin et juillet 2022, le nombre de dispositifs de recueil avec l'installation d'un Centre Temporaire d'Accueil (CTA) en installant 5 dispositifs de recueil supplémentaires sur des plages horaires étendues. Parallèlement, l'État a renforcé les effectifs des CERT (centres instructeurs des demandes dépendants de l'État) pour maîtriser également les délais d'instruction des dossiers.

L'État a d'ailleurs accompagné financièrement les collectivités qui se sont engagées dans cette démarche avec une augmentation, au plan national, de 10 M € de la Dotation Titres de Séjour (DTS).

En quoi était-ce un enjeu prioritaire pour les services de l'État ?

Ils ont été rapides et assez spectaculaires : grâce à la forte implication de l'ensemble des 24 communes concernées et la mise en place du CTA de Reims, le délai moyen de prise de rendez-vous au niveau départemental était redescendu de 70 jours en avril 2022 à 36 en juillet 2022. Le nombre de rendez-vous, inférieur à 2 000 par semaine, est passé à près de 3 000 en juillet 2022. En vitesse de croisière, les délais se

sont stabilisés autour de 40 jours et le nombre de rendez-vous autour de 2 500 au cours du deuxième semestre 2022.

Quelles sont les perspectives pour 2023 ?

Fin 2022, il apparaissait que les demandes de titres se maintenaient à niveau élevé et cette tendance s'est confirmée et amplifiée en 2023, avec la même forte augmentation au printemps.

Dès mars 2023, le ministère de l'Intérieur a fait part de son intention de répondre aux demandes des communes souhaitant se doter d'un dispositif de recueil en permettant l'installation de 2 500 dispositifs de recueil supplémentaires ont été ou sont en cours d'installation dans la Marne.

Pour les communes qui consentent un effort en matière de prise de rendez-vous sur les mois de mai et juin 2023 et pour celles qui augmenteront le nombre de rendez-vous sur l'ensemble de l'année 2023, le montant de la DTS sera augmenté en 2023.

Par ailleurs, l'installation de 5 dispositifs de recueil supplémentaires de mi-juin à mi-octobre à Reims permettra d'augmenter sensiblement le nombre de dépôt de demandes de titres, l'objectif étant d'atteindre un délai moyen de rendez-vous de moins de 30 jours en 2023.





Glossaire



Liste des sigles et acronymes

A

ANAH : Agence nationale de l'habitat

ANCT : Agence nationale de la cohésion des territoires

ANEF : Administration numérique pour les étrangers en France

ANTS : Agence nationale des titres sécurisés

AOC : Appellation d'origine contrôlée

APLD : Activité partielle longue durée

C

CDD : Contrat à durée déterminée

CDI : Contrat à durée indéterminée

CDSPN : Commission départementale de suivi de sécurisation des passages à niveau

CEJ : Contrat d'engagement jeune

CERT : Centre d'expertise et de ressources des titres

CIE : Contrat « initiative emploi »

CODEFI : Comité départemental d'examen des problèmes de financement des entreprises

CTA : Centre temporaire d'accueil

D

DDFiP : Direction départementale des finances publiques

DDT : Direction départementale des territoires

DDETSPP : Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations

DETR : Dotation d'équipement des territoires ruraux

DPV : Dotation politique de la ville

DR : Dispositif de recueil

DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

DSIL : Dotation de soutien à l'investissement local

DSID : Dotation de soutien à l'investissement des départements

DTS : Dotation titres de séjour

E

EA : Entreprise adaptée

EHPAD : Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

ENR : Énergies renouvelables

EPCI : Établissement public de coopération intercommunale

F

FIPD : Fonds interministériel de prévention de la délinquance

FNADT : Fonds national d'aménagement et de développement du territoire

G

GES : Gaz à effet de serre

GJ : Garantie jeunes

I

IAE : Insertion par l'action économique

N

NPNRU : Nouveau programme national de renouvellement urbain

P

PAC : Politique agricole commune

PACEA : Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie

PAOT : Plan d'action opérationnel territorialisé

PAN : Points d'accueil numérique

PCB : Point conseil budget

PEC : Parcours emploi compétences

PIC : Plan d'investissement dans les compétences

PGE : Prêt garanti par l'État

PLUi : Plan local d'urbanisme intercommunal

PME : Petites et moyennes entreprises

PTRTE : Pacte territorial de relance et de transition écologique

Q

QPV : Quartier prioritaire de la politique de la ville

S

SNU : Service national universel

T

TPE : Très petites entreprises




**PRÉFET
DE LA MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Préfecture de la Marne

1 rue Jessaint
CS 50432 51036 Châlons-en-Champagne

www.marne.gouv.fr  @Prefet51   Préfecture de la Marne

Sous-préfectures

Reims

Place Royale
51100 Reims

Épernay

5 rue Eugène Mercier
51200 Épernay

Vitry-le-François

4 rue Maître Edmé
51300 Vitry-le-François